



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 2 AVRIL 2008

Informations brèves

Affaires cantonales

Le Conseil d'Etat adresse ses félicitations à Didier Cuche

Après le titre en Coupe du monde de descente la saison dernière, le Conseil d'Etat a adressé une fois encore ses chaleureuses félicitations dans un courrier adressé au skieur neuchâtelois Didier Cuche, qui boucle à nouveau une belle saison 2007-2008 en ayant remporté pour la deuxième fois consécutive le Globe de cristal de descente, à Bormio (I) le 11 mars 2008. Le Conseil d'Etat souligne que cette distinction renouvelée vient récompenser les efforts et l'engagement sportif au plus haut niveau du skieur des Bugnenets, qui a su tout au long de la saison donner le meilleur de lui-même et faire preuve d'une grande régularité, autant de qualités qui lui ont permis de s'imposer au niveau mondial. Le Conseil d'Etat relève que ce résultat réjouit non seulement tous les passionnés du sport mais également l'ensemble de la population neuchâteloise. Agé de 34 ans, Didier Cuche a déjà pour rappel a son actif 8 victoires en Coupe du monde ; il s'est en outre classé 2^e du super-G de Nagano en 1998 et 3^e en géant lors des Mondiaux à Are en 2007. Le Conseil d'Etat assure également le champion neuchâtelois de ses vœux les plus sincères de réussite pour la réalisation de ses futurs projets sportifs.

Vote électronique lors de la votation fédérale du 1^{er} juin 2008 : les Suisses de l'étranger pourront voter pour la première fois par Internet !

Le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté instituant le vote électronique à titre expérimental lors de la votation fédérale du 1^{er} juin 2008. Pour ce septième essai pilote de vote électronique dans le cadre d'une votation populaire, le nombre limite de votants passera de 6.000 à 8.000 personnes et, grande nouveauté, les Suisses de l'étranger inscrits au Guichet unique - soit environ 180 personnes - pourront voter pour la première fois par Internet lors de ce scrutin. Le Conseil fédéral a en effet donné son accord au Canton de Neuchâtel, avec toutefois une seule restriction puisque cette possibilité ne sera offerte qu'aux Suisses de l'étranger domiciliés dans un des Etats membres de l'Union européenne (27 Etats) ou dans l'un des Etats membres de l'Accord de Wassenaar de 1995/96 "on Export Controls for Conventional Arms and Dual-Use Goods and Technologies" (13 Etats). Pour rappel, le Canton de Neuchâtel a déjà effectué six tests de vote électronique lors des votations fédérales des 25 septembre et 27 novembre 2005, du 26 novembre 2006, des 11 mars et 17 juin 2007 et du 24 février 2008 ; un test de vote électronique s'est également tenu à l'occasion du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil des Etats le 30 octobre 2005. A ce jour, ce sont quelque plus de 5.000 contrats d'utilisation au Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées.

Contact : Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat, tél. 032 889 40 00.

Nomination du nouveau chef du Service du matériel et des imprimés

Le Conseil d'Etat a nommé M. Christian Berthoud, 36 ans, actuellement adjoint du chef du Service du matériel et des imprimés (SEMI), à la direction de ce même service dès le 1^{er} mai 2008. M. Christian Berthoud succèdera à M. Willy Debély, qui a fait valoir son droit à la retraite après avoir occupé cette fonction durant 15 ans. Originaire de Bofflens (VD), marié et père de trois enfants, M. Christian Berthoud est au bénéfice d'un certificat d'informaticien (ET) et depuis 2004 d'un certificat (SAQ) de responsable de management de la qualité, ainsi que du certificat (EOQ) comme Quality Systems Manager. Après avoir travaillé durant 10 ans au Centre d'impression de l'Etat de Neuchâtel à Fleurier, où il a occupé successivement les fonctions d'adjoint au responsable (1997-2002), et de responsable (2002-2006), il a rejoint le SEMI - anciennement Service de l'économat et du matériel scolaire - en qualité d'adjoint au chef de service depuis plus d'un an. Après avoir certifié le Centre d'impression de Fleurier en 2004 aux normes ISO 9001 et 14001, M. Christian Berthoud a mené à bien l'an dernier le projet de fusion des principaux centres d'impression de l'Etat. Sa formation de manager de la qualité, ainsi que sa bonne connaissance de l'administration cantonale et de la gestion de projets sont autant d'atouts qui ont convaincu le Conseil d'Etat de le nommer à cette fonction.

M. Willy Debély est entré au sein de l'administration cantonale en septembre 1969 et a rejoint l'Office du matériel scolaire en mars 1981, dont il est devenu le chef en octobre 1993. Dans le cadre de ses fonctions, M. Willy Debély a participé activement au projet de fusion de l'économat cantonal, rattaché à la chancellerie d'Etat, et de l'Office du matériel scolaire, rattaché à l'ancien Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, qui a conduit à la création en 2000 du Service de l'économat et du matériel scolaire (SEMS), dépendant de la chancellerie d'Etat. M. Willy Debély a ensuite œuvré au regroupement du SEMS et des centres d'impression de l'Etat, ainsi qu'à l'intégration de l'économat de la Ville de La Chaux-de-Fonds à l'économat cantonal, qui a mené à la mise en place dès le 1^{er} janvier 2007 du SEMI. Le Conseil d'Etat remercie vivement M. Willy Debély pour son engagement en faveur de la collectivité neuchâteloise durant ces près de 40 années et lui présente ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

Création d'une commission Nature-Tourisme-Sports-Loisirs

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre sur pied une commission consultative chargée de donner son avis sur tous les thèmes relatifs à la problématique nature-tourisme-loisirs-sports. Cette décision répond au postulat Claude Borel qui demandait la création d'une plateforme destinée à gérer les conflits d'intérêts pouvant survenir entre protection de la nature et tourisme, sports et loisirs. Placée sous la présidence du chef du Département de la gestion du territoire, cette commission consultative compte 15 membres, soit des représentants des milieux de protection de la nature, du tourisme et du sport, des communes, des propriétaires agricoles et forestiers et des services de l'Etat concernés. Le premier dossier qui sera traité par cette commission consiste en l'utilisation des périmètres de protection pour la faune sauvage lors des manifestations sportives. Il s'agira notamment de définir ce qu'est une manifestation sportive d'envergure et de discuter du caractère d'interdiction totale ou d'utilisation conditionnée des périmètres de protection et d'aborder la procédure d'autorisation. Le délai pour aboutir à une solution concertée est fixé au printemps 2008. Une fois ce dossier traité, la commission consultative Nature-Tourisme-Sports-Loisirs devra se pencher sur différents thèmes, à l'instar de la canalisation des activités sportives, l'enneigement artificiel des pistes de ski ou encore la sensibilisation des milieux sportifs sur les enjeux de la protection de la nature.

Contact : Fernand Cuche, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Brevets d'avocat décernés

Le Conseil d'Etat a décerné un brevet d'avocat aux cinq personnes suivantes :

- Isabelle Augsburgers, licenciée en droit, née le 18 avril 1979, originaire de Langnau im Emmental (BE) ;
- Stéphanie Wildhaber, licenciée en droit, née le 8 novembre 1982, originaire de Flums Drof (SG) et de Neuchâtel;
- Manon Simoeni, licenciée en droit, née le 3 novembre 1980, originaire de Neuchâtel;
- Rania Tawil, licenciée en droit, née le 1^{er} juin 1981, originaire d'Hauterive;
- Raphael Balet, licencié en droit, né le 1^{er} avril 1974, originaire de Grimisuat (VS).

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 3 avril 2008